



ARCHITECTE:

Mr Patrice Sayettat 4 rue de l'industrie, VIF 38450 VIF

Tél: 04 76 72 46 80

Mél : sayettat.patrice@gmail.com

ECONOMISTE DE LA CONSTRUCTION :

Mr Cédric Cluzel 416 chemin de Brandonnières 38410 VAULNAVEYS-LE-BAS

Tél: 06 33 72 71 29 Mél: cedric.cluzel@ceteco.fr

MAITRE D'OUVRAGE

Mairie de Mens Mens 38710

Extension des vestiaires du foot Stade Laurent Turc

Mens

Cahier des charges

Lot n°6

SECOND OEUVRE

Date	07/03/2018
Phase	CONSULTATION
Indice	Α

SOMMAIRE

	SECOND OEUVRE	1
6.1	Prescriptions générales	3
6.1.1	Définition du projet	.3
6.1.2	Documents concernés liste des D.T.U , normes et autres documents de références :	.Ξ
6.1.3	Précautions préalables à la mise en œuvre	.4
6.1.4	Étude d'exécution	4
6.2	Cloisons-Faux plafond	.4
6.3	Divers	6
6.4	Aménagements intérieures	. 7

	CONSULTATION - Edition du 7/03/2016
Code	Désignation
6.1	Prescriptions générales
	L'ensemble des prescriptions communes à tous les corps d'états sont détaillées dans le lot cahier des charges 00 dispositions communes à l'ensemble des lots.
6.1.1	Définition du projet
	Le présent cahier des charges concerne les travaux pour l'extension des vestiaires du foot à mens.
	Extension d'un ERP de 5 ème catégorie de type PA
	Ce marché est un marché à consultation directe
6.1.2	Documents concernés liste des D.T.U , normes et autres documents de références :
	Ces documents (liste non exhaustive), bien que non joints matériellement au marché, sont réputés bien connus des entreprises et les parties contractantes leur reconnaissent expressément le caractère contractuel.
	NF DTU 25.41 (février 2008 – indice de classement P 72-203) : Ouvrages en plaques de plâtre – Partie 1-1 : cahier des clauses techniques – Partie 1-2 : critères généraux de choix des matériaux (CGM) – Partie 2 : cahier des clauses administratives spéciales.
	NF P 24-802 (octobre 2001 – indice de classement : P 24-802-1) : DTU 35.1 – Travaux de bâtiment – Cloisons amovibles et démontables – Partie 1 : cahier des clauses techniques – Partie 2 : cahier des clauses spéciales. Amendée en septembre 2003.
	NF DTU 20.1 (octobre 2008 – indice de classement : P 10-202) : Travaux de bâtiment – Ouvrages en maçonnerie de petits éléments – Parois et murs é
	NF DTU 25.42 (décembre 2012 – indice de classement : P 72-204) : Travaux de bâtiment – Ouvrages de doublage et habillage en complexes et sandwiches plaques de parement en plâtre et isolant – Partie 1-1 : Cahier des clauses techniques types – Partie 1-2 : Critères généraux de choix des matériaux – Partie 2 : Cahier des clauses administratives spéciales types.
	NF DTU 52.2 (décembre 2009 – indice de classement : P 61-204) : Travaux de bâtiment – Pose collée des revêtements céramiques et assimilés
	NF EN 13950 (août 2014 – indice de classement : P 72-620) : Complexes d'isolation thermique/acoustique en plaques de plâtre et isolant – Définitions, spécifications et méthodes d'essai.
	NF EN 14496 (avril 2006 – indice de classement : P 72-602) : Adhésifs à base de plâtre pour complexes d'isolation thermique/acoustique en plaques de plâtre et isolant – Définitions, spécifications et méthodes d'essai. NF EN 13964 Le DTU 58.1
	NF DTU 20.1, Ouvrages en maçonnerie de petits éléments — Parois et murs (indice de classement : P 10-202).
	NF DTU 20.13 P1-2, Travaux de bâtiments — Cloisons en maçonnerie de petits éléments — Partie 1-2 : Critères généraux de choix des matériaux (indice de classement : P 10-204-1-2).
	NF DTU 20.13 P2, Travaux de bâtiments — Cloisons en maçonnerie de petits éléments — Partie 2 : Cahier des clauses administratives spéciales types (indice de classement : P 10-204-2).

CONSULTATION - Edition du 7/03/2018 Code Désignation NF DTU 20.13 P3, Travaux de bâtiments — Cloisons en maçonnerie de petits éléments — Partie 3 : Mémento (indice de classement : P 10-204-3). NF DTU 25.1: NF P 71-201 (Référence DTU 25.1), Travaux de bâtiments — Enduits intérieurs en NF DTU 26.1, Travaux de bâtiments — Travaux d'enduits de mortiers (indice de classement : P 15-201). NF DTU 59.1: NF P 74-201 (Référence DTU 59.1), Peinture — Travaux de peinture des bâtiments. NF DTU 60.1: NF P 40-201 (Référence DTU 60.1), Travaux de bâtiments — Plomberie sanitaire pour bâtiments à usage d'habitation — Cahier des charges (indice de classement P 40-201). NF DTU 65.10 : NF P 52-305 (Référence DTU 65.10), Travaux de bâtiments — Canalisations d'eau chaude ou froide sous pression et canalisations d'évacuation des eaux usées et des eaux pluviales à l'intérieur des bâtiments — Règles générales de mise en œuvre. NF EN 998-2, Définitions et spécifications des mortiers pour maçonnerie — Partie 2 : Mortiers de montage des éléments de maçonnerie (indice de classement : P 12-222). CPT Certification CSTBat «Cahier desPrescriptions Techniques d'exécution, Revêtements de murs intérieurs en carreaux céramiques ou analogues collés au moyen de mortier-colles ou d'adhésifs en travaux neufs», (e-cahier du CSTB n° 3265). NF DTU 26.1 Travaux d'enduits de mortiers 6.1.3 Précautions préalables à la mise en œuvre es travaux de doublage ne doivent pas être entrepris tant que l'état d'avancement du chantier ne permet pas de mettre ces ouvrages à l'abri d'un risque d'humidification éventuel. Ainsi, il est nécessaire de prévoir, avant la pose des doublages : La mise en place d'obturations provisoires des menuiseries extérieures, si les vitrages ne sont pas encore mis en œuvre. L'exécution des enduits extérieurs des façades en maçonneries d'éléments (façade exposée aux vents de pluie, notamment...); Le passage des conduits électriques et des canalisations diverses?; Étude d'exécution 6.1.4 Les plans d'exécution, les notes de calcul, le calepinage et les traits de niveaux sont à la charge du titulaire du présent lot pour toutes les cloisons et contre cloisons. Cloisons-Faux plafond 6.2

Code Désignation Cloisons de doublages 6.2.A Encombrement au sol du doublage : 140 mm Mise en oeuvre d'une cloison de doublage sur les murs périmétriques. La pose s'effectuera par fixation mécanique sur une ossature constituée de profilé métallique. En pied de doublage, la partie basse de la plaque doit être protégée contre l'humidité sur une hauteur d'au moins 2 cm au dessus du sol fini. Les contre-cloisons seront du type Glasroc H Ocean de la société Placoplatre ou techniquement équivalent et constituées de la façon suivante : Ossature métallique constituée de rails Rail type Stil R 70 et de montants type Hydrostil + M 70 500h en acier galvanisé d'épaisseur nominale 6 de chez placoplatre ou techniquement équivalent Le parement sera constitué de 2 plaques type Glasroc H Ocean 13 de chez placoplatre ou techniquement équivalent Laine minérale de 100 mm d'épaisseur disposée entre les montants. Les joints seront traités avec l'un des systèmes enduit + bande adapté aux locaux humides classés EB+. . La mise en œuvre sera conforme à l'Avis Technique 9/16-1032 et aux recommandations du fabricant Les parements seront fixés sur les montants à l'aide de vis présentant une protection à la corrosion de 500h au brouillard salin. Localisations\Sur l'ensemble des murs périmétriques 62B Cloisons de séparations en brigues plâtrières Maçonnerie de brigues platrières moulé, Dimension: ep: 100 x L: 400 I: 250 mm Monté en 10 cm d'épaisseur brute. Comprend semelle résilientes par bandes en aggloméré de fibres de bois imprégnées de bitume sous toutes cloisons; Ep: 1 cm Masque étanche obtenu par profilé plastique en U fixé par clouage avec mastique d'étanchéité à prévoir dans l'ensemble des pièces. Hourdage au mortier batard Comprend les raidisseurs a chaque départ et arrivée de cloison. Cloisons pour création pièces suivantes : Sanitaire joueur Vestiaires Arbitres Sanitaire public Sanitaire public 1 Prolongement cloisons de séparations entre douches arbitres et vestiaires arbitres. Encloisonnement du chauffe-eau dans sanitaire existant. Cloisons destinées à recevoir un revêtement mural carrelé. Les planéité et la pose de la cloisons devra satisfaire aux exigence pour recevoir le revêtement prévue dans le présent marché. Localisations\Suivant plan architecte\Plan d'exécution 6.2.C Enduits à base de liant hydraulique sur briques plâtrières

Code	Désignation
	Il est rappelé que lorsque les cloisons en briques plâtrières sont enduites sur les deux faces les enduits doivent être de même composition sur chaque face ;
	L'exécution de la deuxième face doit en outre suivre de près l'exécution de la première
.2.D	Plafonds suspendus démontable sur ossature
	Rappel DTU 58.1 Pose en zone de sismicité non nulle
	Dispositions parasismiques principales :
	Tous les profils de rive doivent avoir une aile d'appui d'au moins 30 mm.
	La première suspente de chaque porteur doit être fixée à 200 mm maximum du mur ou de la cloison.
	Les entretoises découpées s'appuyant sur la rive, de longueur supérieure à 300 mm, doivent être maintenues verticalement (+/- 10°) par un fil d'acier d'au moins 2,5 mm de diamètre ou tout autre dispositif évitant leur chute.
	L'extrémité des porteurs, entretoises et des panneaux doit reposer sur la rive avec un jeu, entre l'extrémité et le mur ou la pénétration, de 8 à 10 mm.
	Tous les accessoires reposant sur le plafond suspendu doivent être fixés rigidement sur l'ossature du plafond.
	Dispositions parasismiques complémentaires :
	seuls les porteurs et des entretoises à semelle de 24 mm ou plus doivent être utilisés ;
	seules les entretoises à système de verrouillage doivent être utilisées ;
	les éléments d'habillage doivent être clippés sur l'ossature.
	La mise en œuvre sera conforme au DTU 58.1 Plafonds suspendus à l'avis technique en vigueur et aux recommandations du fabricant.
	Hauteur de plénum selon plans sans toutefois être inférieur à 200 mm
	Les ossatures métalliques sont constituées de profilés porteurs perforés au pas de 0.3 m recevant des entretoises 0.6 m
	Les lignes de profilés porteur sont fixés a la structure du plancher haut.
	Dalles type Gyprex Asepta de chez placo ou techniquement équivalent
	Comprend le soffite dans lequel passe les gaines de ventilations.
	Compris le faux plafond de la partie vestiaire public existant.
	Localisations\Vestiaire arbitre Localisations\Sanitaire public
.3	<u>Divers</u>
.3.A	Habillage bâti support
	Les bâti support sont fournie par le lot plomberie.
	Réalisation d'un habillage du bâti-support du WC suspendu par deux plaques de plâtre, haute dureté, épaisseur

	CONSULTATION - Edition du 7/03/2018
Code	Désignation
	13mm, à bords amincis (épaisseur totale 26mm) ;
	Traitement des joints et bandes de recouvrement des plaques par enduit agréé par le fabriquant et détenant un avis technique en cours de validité ;
	Y compris découpe pour évacuation et plaque de commande selon modèle WC plombier ;
	Y compris toutes sujétions de pose, réalisation, renfort, raccord et finition.
	Localisation : Selon plan architecte
6.3.B	Gaines et habillages des tuyaux de ventilation
	Réalisation d'habillages en plaques de plâtre collées composé de :
	Plaque de plâtre, épaisseur 13 mm, à bords amincis collées sur supports existants,
	Traitement des joints par bande de recouvrement et finition en enduit agréé par le fabriquant et détenant un avis technique en cours de validité ;
	Y compris bande armée dans les angles saillants ;
	Y compris traitement des raccords avec cloisons et huisseries ;
	Y compris toutes sujétions de pose, réalisation, raccord et finition.
	Localisation : Positionnement suivant plan architecte
6.4	Aménagements intérieures
6.4.A 6.4.B	Porte de communication ame pleine cadre PIN à parement lisse avec huisserie bois 1 vantail Localisation : Portes d'accès pour Douche arbitres et chauffe eau Miroir
	Fourniture et pose de Miroirs
	Dimension des miroirs : minimum largeur de la vasque 0.6 x 1 m Ht x 3 et 1 X 1 m pour auge.
	Forme et dimension au choix du maître d'ouvrage et de l'architecte
6.4.C	Localisation : Au dessus des lavabos et lave-mains. Signalisation intérieure (marquage des portes, numérotation, repérage des accès)
	•